

Séance du 29 septembre 2023



Commune de SAINT-FRONT

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-neuf septembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt septembre, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe DELABRE, Maire.

Conseillers en
exercice : **11**
Présents : 10
Votants : 10
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

PRESENTS : Séverine CELLE - Jean-Yves CHAZALLON - André DEFAY -
Philippe DELABRE - Gérald GIBAUD - Sonia MAUREL - Virginie MONTES -
Catherine MOREL - Lionel PEYRELONG - Jean-Baptiste SANGLARD

ABSENTS :

EXCUSES : Catherine MATHIEU

SECRETAIRE DE SEANCE : Catherine MOREL

Mr DEFAY André s'est retiré au moment du délibéré et du vote.

OBJET : Prêt à usage avec Mr DEFAY André

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la demande de Mr André DEFAY concernant la location de la parcelle CE 293.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **Décide** de mettre en place un prêt à usage pour la parcelle CE 293 avec Mr André DEFAY à compter du 1^{er} octobre 2023 ;
- **Donne pouvoir** à Monsieur le Maire pour établir et signer le prêt à usage avec Mr André DEFAY.

Fait et délibéré en Mairie
le 29 septembre 2023

Le Maire :

Philippe DELABRE



Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le

AR Prefecture

043-214301863-20230929-23_09_005-DE
Reçu le 04/10/2023